Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de l'Aveyron

Fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/

Compte rendu d'activité commun des CAPL 2 et 3 du 12/07/2016

MUTATIONS LOCALES DES AGENTS C ET B

Les CAPL 2 et 3 concernant le mouvement des mutations locales se sont tenues le mardi 12 juillet 2016 pour examiner les tableaux des mutations au 1er septembre 2016.

Pour commencer, nous avons lu une déclaration liminaire.

Cette année sera malheureusement un triste tournant concernant les mutations. Le statut du fonctionnaire aveyronnais a été atteint. **Pour la première fois dans l'histoire de notre administration en Aveyron, la règle de l'ancienneté administrative n'a pas été respectée.**

Avis à tous : vous pouvez être 6 échelons au-dessus des autres et vous faire squeezer un poste par un beaucoup plus jeune. **Les élus FO-DGFIP12 ont fortement dénoncé le mouvement proposé par la Direction qui ne respecte pas les règles élémentaires des droits des agents à mutation. C'est le début de la fin...**

L'explication avancée par le Directeur est qu'il a regardé les situations personnelles. C'est en soi une bonne chose mais pour départager deux collègues ayant la même ancienneté. Les agents ont obtenu des RAN au plan national. C'est donc qu'ils souhaitaient rejoindre ces RAN. Au plan local, en fonction de leurs vœux, c'est leur ancienneté administrative qui doit être retenue et elle seule.

L'inadmissible c'est que le collègue squeezé est affecté sur un poste qui est en demande de fermeture par notre direction au 1er janvier 2017. Bienvenue en Aveyron ! En remerciements pour services rendus après tant d'années, on vous pénalise en ne tenant pas compte de votre ancienneté, en ne tenant pas compte de vos vœux et on vous affecte sur un poste en passe de disparaître. Bienvenue en Aveyron !

Et le comble de l'ironie, c'est que l'agent dont la situation personnelle a été pris en compte obtient un poste mais est détaché à 45 km de là...

L'autre point alarmant concerne des postes vacants qui sont pourtant demandés. Mais le directeur préfère regarder la situation des postes avant de regarder les vœux et la situation des agents. N'a t-il pas dit tout et son contraire lors de cette CAPL ?

Par le passé, la filière Gestion Publique a été très critiquée concernant la banalisation des cadres C et B. Actuellement, la filière fiscale banalise à tout-va ces postes, ce qui n'est pas sans conséquences sur les mutations. Comme quoi...

En conclusion : comprendra qui voudra, comprendra qui pourra...

Voici le tableau récapitulatif des mouvements locaux des agents C et B :

NOM Prénom	Affectation	Détachement

Cadres C

HANDSCHUMACHER Grethel	Trésorerie Deux Vallées	Trésorerie Espalion
CAZES Joëlle	SPFE Rodez	
MARQUET Arnaud	SPFE Rodez	CDIF Rodez
GRIMAUD Céline	SIP-SIE Villefranche de R	

Cadres B

REGI Emeline	Trésorerie Espalion	Trésorerie Séverac
COMBEMALE Olivier	Trésorerie Espalion	
ETIENNE Michèle	Trésorerie Entraygues	
LEFEBVRE Marjorie	SIP-SIE Decazeville	
DAUNY Nathalie	Trésorerie Decazeville	
VANHOUTTE Joëlle	Trésorerie Aubin	
PIGANIOL Aline	Trésorerie Ségala	
SALIN Anne-Line	SIP Rodez	
BOUBY Gisèle	SIP Rodez	
DELMAS Brigitte	PRS	
LANG Jérémy	PCE	
CABANTOUS Catherine	SPFE Rodez	SIE Rodez jusque 01/11
OLIVIER Christelle	SPFE Rodez	SIE Rodez jusque 01/11
MANHES Stéphanie	SPFE Rodez	SIE Rodez jusque 01/11
GEHIN Patricia	CDIF Rodez	SPFE Rodez
VIEILLEDENT Patrick	Trésorerie Millau	
GRAVIER Laurence	Trésorerie Millau	
FALETTA Gabrielle	Trésorerie Larzac	
ROUCHETTE Dominique	SIP-SIE Millau	

Les représentants FO-DGFIP12 ont bien évidemment voté contre ce mouvement car les règles de mutation n'ont pas été respectées pour la première fois en Aveyron et parce que des agents n'ont pas obtenu des postes vacants. Nous nous réjouissons par contre pour tous les agents qui ont obtenu satisfaction.

Comme nous le rappelions dans la déclaration liminaire, nous devrons faire sur le département avec **-10,4 postes de C et -4,5 postes de B**... Bon courage à tous...

FO-DGFIP 12

Les représentants FO en CAP 2 et 3